



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 22.09.2020 via skype

Présents : B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Marique, T. Pierloot, I.Paquet, G. Vivroux.

Excusés : K.D. Convents, D. Timmermans.

1. Le mot du Président

Si j'étais heureux de prévoir cette réunion en présentiel, l'évolution de la situation nous a incités à faire preuve de prudence et à revenir à la formule « visioconférence », laquelle nous évite de prendre des risques, somme toute inutiles.

Pour débiter, je voudrais vous demander un moment de silence en mémoire de la maman de notre discret mais efficace trésorier, Guy Mahieu. Qu'elle repose en paix.

Si tout peut encore arriver d'ici le début du mois d'octobre, et les informations reçues ces derniers jours nous le rappellent, nous continuons d'espérer que les compétitions pourront reprendre comme cela est prévu dans notre « plan A » et qu'elles pourront aller à leur terme.

Enfin, même si nous sommes bien conscients que le « risque zéro » n'existe pas, j'espère que nos affiliés et les clubs prendront toutes les mesures possibles pour éviter de contracter et/ou de propager ce Coronavirus et ainsi obliger les divers responsables à prendre les mesures qui s'imposent.

Bonne reprise à tous et surtout prenez bien soin de vous et des autres.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 18.08.2020

Le P.V. est approuvé moyennant les modifications proposées par J.C. Hougardy et l'ajout des références à l'article 18. des statuts de la L.F.H. et à l'article 5 des statuts de l'U.R.B.H..

3. Trésorerie

La situation budgétaire au 31.08.2020 a été transmise aux administrateurs avec la convocation.

Comme déjà évoqué lors des deux dernières réunions, cette situation est toujours peu parlante vu la situation sanitaire que nous connaissons. Il nous faudra attendre la fin de l'année, voire le début de l'année prochaine, pour pouvoir évaluer valablement les conséquences financières de la pandémie.

J.L. Dessart communique que lors de l'A.G. U.R.B.H., il a été rappelé que la L.F.H. demandait, à partir de 2021 et sur cinq années, le remboursement du montant de 25.715euros qui lui est dû. Cela a été accepté et la V.H.V. a sollicité la même chose.

J.C. Hougardy rejoint la réunion.

*** Fond de promotion des équipes de jeunes**

Tenant compte des différents documents et des deux propositions transmis par H. Delmelle, le C.A. se prononce pour la deuxième proposition.

G. Vivroux émet l'idée, qu'au lieu de répartir une somme minime entre les différents clubs répondant aux critères demandés, d'attribuer un budget à un projet visant à aider les clubs défaillants à créer des équipes de jeunes.

T. Marique pense également qu'il faudrait réfléchir à aider les clubs à mettre en place des projets.

J.L. Dessart rappelle qu'il s'agit d'une disposition réglementaire et regrette la faible participation de clubs à la séance d'information donnée par J. Vandenberg concernant les possibilités de subventions via l'ADEPS.

4. Secrétariat

*** Formation**

J. Vandenberg et B. Neuville sont inscrits aux cours de néerlandais auprès de l'IFAPME comme ils s'étaient engagés à le faire. Une demande d'intervention financière sera adressée auprès du Fonds 4S.

*** Covid 19**

Nous connaissons trois cas de Covid au sein de clubs. Ces derniers semblent avoir réagi conformément au protocole établi. Nous ne pouvons qu'espérer que les compétitions puissent se dérouler le plus normalement possible.

5. Affaires techniques

*** Centre de formation**

Après de nombreuses interrogations, nous avons accueilli le dimanche 30.08.2020 les 13 jeunes pour la présente année scolaire/saison. Tout le monde était heureux de se retrouver après autant de mois d'absence.

Le groupe compte 1 gardien et 12 joueurs de champs avec 2 de l'EHC Tournai, 4 de Kraainem, 1 de l'Entente du Centre, 2 de Beyne, 1 de Montegnée, 1 de Sprimont, 1 de Visé et 1 d'Assesse.

La reprise au plan sportif a pu se réaliser dans de bonnes conditions avec une charge de travail mesurée car nous savons par expérience qu'il est important d'y aller progressivement, particulièrement avec les nouveaux. Nous utilisons l'application Formyfit, proposée par T. Cauwenberghs, et notre préparateur physique l'utilise en essayant de l'adapter à notre sport ; au départ, cette application est spécifique à la course à pied. Elle doit permettre d'évaluer quotidiennement l'état de fatigue, les heures de sommeil,... ce qui permet d'adapter la charge de travail de manière individualisée.

L'infrastructure et la logistique semblent donner satisfaction jusqu'à ce jour. Nos jeunes disposent d'un nouveau revêtement dans leur hall depuis le 14.09.2020. Merci à l'Adeps pour cet investissement.

Nous savons que nous sommes à la merci de ce Covid et vu le nombre de jeunes des 4 fédérations présents au centre de formation, il serait étonnant que le groupe de nos stagiaires ne soit pas confronté à ce virus et ce malgré les mesures prises.

*** Audit des clubs**

J. Vandenberg a déjà planifié 3 rencontres avec des clubs (Silly, Tubize et Herstal).

Les attentes du CA en matière de feed-back lui ont été rappelées. Cela entraine de toute façon dans ses intentions.

*** Sélections provinciales et centres de perfectionnement**

Le groupe de travail « Covid » a proposé au C.E.P. U.R.B.H. que les activités des sélections U16 soient adaptées aux mesures liées à l'enseignement. Dès lors, elles sont maintenues et le planning a été envoyé aux entraîneurs. Cela étant, cette situation peut être revue dans le futur. Décision à la réunion du C.E.P. du 01.10.2020.

*** Formations MSed, MSI et MSA**

Les 9 candidats en formation MSed ont reçu un nouveau planning des séances de formation en présentiel et en visioconférence qui a bien évidemment dû être adapté aux circonstances (5 de Liège - 3 du Brabant - 1 de Tongres mais ancien d'Eynatten).

26 candidats animateurs (Niveau D) ont obtenu leur diplôme (9 du Hainaut - 3 du Brabant - 10 de Liège - 4 de Namur). Pour le cours MSI (Niveau C), 10 candidats vont débiter leur stage sur 17 inscrits (8 de Liège - 6 du Hainaut - 1 de Namur - 2 du Brabant).

Pour info : Formation MSA en février 2021 - on termine les formations MSI et MSed sur la saison - pas de MSI en 2021 car révision des contenus - révision du système d'inscription (paiement = inscrit)

6. URBH

*** A.G. U.R.B.H.**

L'A.G. U.R.B.H. 2020 s'est déroulée par visioconférence ce 03.09.2020.

Les représentants L.F.H. au C.E.P. y ont rappelé l'importance d'une gestion financière rigoureuse ainsi que la volonté d'arriver à un équilibre financier reporté à la fin de l'année 2022. Vu les mesures prises, nous pouvons nous montrer optimistes.

La prochaine réunion du C.E.P. est prévue ce 01.10.2020. La convocation nous a été adressée ce samedi 19.09.2020. Le président a dû réagir car cette convocation n'avait pas été adressée au S.G. L.F.H. ni aux nouveaux suppléants L.F.H..

*** Compétitions 2020-2021**

Toutes les informations ont été communiquées aux clubs via plusieurs canaux. Merci à tous ceux qui se sont investis pour arriver à élaborer ces nombreux documents nécessaires.

Comme cela a été dit au début de la réunion, au stade actuel des choses, rien ne s'oppose à la reprise des compétitions au début du mois d'octobre.

Quid d'un nouveau CNS ? Les scientifiques ne sont pas tous sur la même longueur d'onde, ce qui doit toujours nous inciter à une certaine prudence.

A titre d'information, le groupe de travail « Covid » a proposé que seules les équipes nationales devant préparer une compétition officielle (Red wolves et U 20) se prépareront lors de stages uniquement.

7. Suivi des dossiers

*** Feuille de match électronique**

P. Garcia refait un bref historique de l'évolution de ce dossier et du dernier échange à ce sujet avec P. Boes.

En son temps le projet de la société « Inspire Sport » avait été refusé par le C.A. L.F.H car cela posait problème en matière de bonne gouvernance. A l'intervention de P. Moons, le C.E.P. avait ainsi décidé de solliciter la société Metsi, connue pour proposer un tel produit et pouvant aussi avancer son expérience avec la fédération de volley-ball.

Il est clair que, vu que les ligues paieront en fonction de leurs besoins, il faut l'accord des deux pour concrétiser ce projet.

T. Pierloot rejoint la réunion

8. Arbitrage

*** Statut travailleur temps libre**

Nous suivons le dossier et nous avons interpellé nos amis de l'A.I.S..F, lesquels sont optimistes pour que le nécessaire soit fait pour une prolongation au 01.01.2021 de ce statut moyennant l'un ou l'autre « ajustement ».

*** Equipement**

Face à la situation sanitaire, et sur proposition de la C.P.A., nous avons acheté des sifflets électroniques pour nos arbitres L.F.H., la V.H.V. en faisant de même pour ses arbitres. Nous avons ainsi investi +/- 2.000 euros (budget de la C.C.A.F.) pour 100 sifflets, lesquels sont distribués par les provinces aux arbitres s'étant remis à la disposition de la L.F.H. pour la saison 2020-2021.

Selon T. Pierloot l'utilisation du sifflet classique entraîne très peu de risques. Il posera la question à la C.P.A. afin de savoir si l'utilisation du sifflet électronique est obligatoire.

*** Situation Namur/Luxembourg**

Suite à différents échanges de mails, une nouvelle formation sera organisée les 07 et 14.11 par T. Pierloot et S. Steenwinckels. Les responsables du comité Nam/Lux devront proposer un lieu et solliciter les différentes personnes concernées.

Dans un futur plus ou moins proche, une formation d'observateurs sera également nécessaire.

Prochaines réunions les 10.11, 15.12.20 (skype ?), 26.01, 09.03., 20.04 et 01.06.21 à Jambes.

L'A.G. L.F.H. serait programmée le 26.03.21.